

II. — LIBYE

1. — Remaniements ministériels et nouveaux gouvernements

Le gouvernement en place au début de l'année 1968 est celui de M. A. Baccouche, formé le 27 octobre 1967 : cf. A.A.N. (VI), 1967 : 859-860.

Remaniement ministériel du 4 janvier 1968 :

Ministre des affaires étrangères : Wanis el-QADDAFI.
Ministre des communications : Omar BEN 'AMER.
Ministre des finances : Abdelhadi el-QA'UD.
Ministre du tourisme : Matuq ADAM.
Ministre d'Etat aux affaires étrangères : Chamseddin 'URABI.
Ministre d'Etat aux bâtiments gouvernementaux : Anwar SASSI.
Ministre du plan et du développement : Ali Ahmed ATIQA.
Ministre de l'économie et du commerce : Ahmed Yunis NAJM.

Nouveau gouvernement du 4 septembre 1968.

Premier ministre : Wanis el-QADDAFI.
Ministre de la défense : Hamid el-OBEIDI.
Ministre de l'intérieur : Ahmed AOUN SOU'AF.
Ministre du travail et des affaires sociales : Hamid ABOU SRAIWIL.
Ministre des affaires parlementaires : Mehdi BOUZOU.
Ministre de la santé : Omar JA'OUA.
Ministre de la jeunesse et des sports : Ahmed el-SWALDIQ.
Ministre des affaires pétrolières : Khalifa MOUSSA.
Ministre de l'éducation : Mustafa BAYOU.
Ministre des finances : Abdelhadi el-QA'UD.
Ministre des affaires municipales : Ali el-MILOUDI.
Ministre d'Etat chargé des services publics : Hussein el-GHANNAY.
Ministre de l'information et de la culture : Ahmed Salhine el-HOUNI.
Ministre de l'agriculture et des ressources animales : Abdelkrim LAYAS.
Ministre des travaux publics : Fathi JA'OUA.
Ministre d'Etat chargé des affaires du cabinet : Bachir el-Sunni el-MUNTASIR.
Ministre de l'industrie : Tariq el-BAROUNI.
Ministre des communications : Omar BEN 'AMER.
Ministre des bâtiments gouvernementaux : Anwar SASSI.
Ministre du tourisme et des antiquités : Matuq ADAM.
Ministre des affaires étrangères : Chamseddin 'URABI.
Ministre de l'économie et du commerce : Ahmed Yunis NAJM.
Ministre du plan et du développement : Ali Ahmed ATIQA.
Ministre de la justice : Rajeb el-MAJRI.

2. — Discours du trône (17 novembre 1968) ⁽¹⁾

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

En politique étrangère, mon Gouvernement poursuit une politique équilibrée constructive qui vise la consolidation de la sécurité et de la paix mondiales, œuvre pour le renforcement des liens d'amitié avec toutes les nations qui désirent le bien de l'humanité, veille au respect du principe de la souveraineté et de l'indépendance de chacune d'elles, de la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres nations et dénonce l'emploi de la force dans la solution des conflits.

Dans le domaine arabe, mon Gouvernement, œuvre dans l'esprit de la Charte de la ligue arabe et sur la solide base de la foi dans la solidarité arabe, le développement de l'entraide et de la fraternité, l'unification des moyens et des efforts communs pour servir les intérêts et la cause arabes. Il estime qu'il est de son devoir de soutenir les questions arabes dont la question palestinienne en priorité; mon Gouvernement ne ménage aucun effort pour la soutenir et l'appuyer sans restriction et ce parce qu'il reconnaît au peuple palestinien le droit de libérer sa terre spoliée. Mon Gouvernement approuve le mouvement des Fedayin palestiniens et n'hésite pas à mettre tout en œuvre pour combattre l'agression des sionistes contre les pays arabes frères et leurs visées expansionnistes; il accorde toute son aide et donne tout son appui aux frères victimes de cette agression.

Mon Gouvernement a également participé à tous les congrès arabes organisés pour coordonner les efforts (des pays arabes), et trouver les bases pour lutter contre l'agression et effacer ses séquelles; avec dévouement, il a exécuté toutes les mesures prises par ces Congrès et rempli tous ses engagements, considérant cela comme un devoir sacré envers notre arabisme et nos frères. Mon Gouvernement déploie tous les efforts possibles, au cours de toutes les manifestations internationales et régionales et auprès des pays amis pour démontrer la gravité de la situation par rapport à la sécurité et à la paix mondiales, le mépris de l'agresseur vis-à-vis de l'O.N.U. et sa profanation des lieux sacrés des religions divines. Par ailleurs, mon Gouvernement ne cesse de multiplier les efforts des pays arabes frères pour effacer les séquelles de l'agression et récupérer la terre spoliée, il y croit, quels que soient les sacrifices, le temps et l'exigence de l'ennemi.

Mon Gouvernement œuvre pour l'appui de l'O.U.A. et le respect des principes sur lesquels elle est fondée; pour le soutien des peuples africains qui luttent pour recouvrer leur indépendance et leur liberté et la suppression du racisme et du sous-développement.

Parce qu'il croit aux grands principes sur lesquels est fondée l'O.N.U. mon Gouvernement ne ménage aucun effort pour appuyer cette organisation internationale, respecter sa Charte et répondre à ses appels dans le but de consolider la sécurité, la tranquillité et la paix à travers le monde, pour le bien de l'humanité, sur la base de la justice et du respect.

Reconnaissant l'importance de la coopération internationale et suivant les étapes du développement économique et de l'évolution sociale de notre pays, mon Gouvernement a entrepris le renforcement de ses liens avec quelques pays amis et a signé un certain nombre de conventions économiques et culturelles (avec eux); en outre, conformément à la politique d'ouverture qu'il a tracée, mon Gouvernement a décidé de renforcer ses relations internationales sur la base du respect mutuel et des intérêts communs. C'est ainsi qu'en fonction de ses possibilités dans le domaine diplomatique, il a créé de nouvelles relations diplomatiques avec la Somalie, le Kenya, la Guinée, ainsi que de nouvelles missions diplomatiques au Danemark et en Tchécoslovaquie. Enfin,

(1) Prononcé par le Premier Ministre à l'occasion de l'ouverture de la 5^e session du Parlement.

Nous publions ici des extraits traduits par M. Lachmi BERRADY à partir du texte paru dans *Al-Yawm* du 19-11-68.

mon Gouvernement pense en créer d'autres prochainement dans certains pays frères et amis.

Convaincu que notre armée constitue la muraille protectrice de la patrie et de son territoire, mon Gouvernement continue de renforcer et d'équiper les trois armées : de terre, de l'air et de mer pour que nous ayons, avec l'aide de Dieu, une force capable de protéger la patrie. Mon Gouvernement continue également d'envoyer des officiers en stage de formation et d'entraînement technique dans les écoles et les académies étrangères.

Par ailleurs plusieurs promotions viennent de sortir de l'Académie royale et des écoles d'aviation et de la marine : elles accomplissent actuellement leur devoir avec une connaissance parfaite. Une autre promotion d'étudiants vient de s'engager à l'Académie royale. Mon Gouvernement a commencé à appliquer la loi sur le service militaire obligatoire et a créé à ce sujet, des commissions spéciales chargées des modalités pratiques de cette loi. Mon Gouvernement accorde son attention aux anciens combattants, en considération des lourds sacrifices qu'ils consentirent pour le salut de la chère patrie.

Enfin, mon Gouvernement poursuit ses négociations pour mettre fin aux bases étrangères et les transformer en bases libyennes.

Mon Gouvernement estime que la justice est la base saine de la protection de l'individu et de la société. C'est pourquoi il a consolidé le système judiciaire et les autres appareils auxiliaires pour qu'ils puissent accomplir leur mission; il leur a adjoint les conseillers techniques spécialisés pour les cas et les problèmes particuliers qui se poseraient aux tribunaux.

Afin de garantir les relations sociales, mon Gouvernement a fait promulguer le code du notariat que votre honorable Conseil a approuvé, comme il a renforcé le système d'enregistrement immobilier en le dotant d'appareils modernes et de techniciens pour qu'il puisse remplir ses charges au mieux.

Mon Gouvernement fait en sorte que la renaissance législative accompagne la renaissance générale qui touche tous les domaines.

La haute Cour poursuit sa grande mission dans l'application des principes juridiques qui guident les magistrats dans leurs domaines.

Mon Gouvernement veille au maintien de la sécurité et de la tranquillité des citoyens pour qu'ils puissent accomplir leurs obligations pour le service de leur pays, et pour cela il a renforcé les dispositifs de sécurité.

L'Académie royale de la police continue de remplir sa mission dans les meilleurs conditions. Les administrations locales font les efforts nécessaires pour résoudre les problèmes locaux, ce qui a permis la réalisation de nombreux projets à la grande satisfaction des citoyens...

Mon Gouvernement attache la plus grande importance à l'économie. Il a promulgué la législation, que vous avez approuvée, relative à l'organisation des capitaux étrangers, à l'importation et à l'exportation. Il va soumettre à votre honorable Conseil un projet de loi relatif à l'organisation du commerce, au développement des sociétés nationales, à la protection des capitaux libyens, et à l'organisation des chambres de commerce. Mon Gouvernement fait des efforts pour ouvrir des Centres d'enregistrement commercial et de licences d'importation et d'exportation à travers tout le Royaume. Il étudie les statuts des assurances et un projet de loi sur le contrôle des sociétés en vue de protéger les sociétés et les intérêts nationaux. Mon Gouvernement s'intéresse aux expositions dans ce qu'elles ont d'encourageant pour l'industrie, l'agriculture et le commerce. C'est ainsi qu'il développe la foire internationale de Tripoli pour le bien de l'économie nationale, comme il consolide ses relations commerciales avec les pays frères et amis et en crée d'autres dans le même but.

Mon Gouvernement comprend l'importance du tourisme, considéré comme étant l'un des piliers de l'économie et l'un des moyens efficaces de la culture, la connaissance, la coopération et la compréhension entre les peuples. C'est pourquoi il entend développer l'industrie touristique, son activité et sa prospérité en accordant des facilités aux touristes. A ce sujet il a promulgué un décret. En outre, un certain nombre de projets sont en cours de réalisation, concernant les travaux touristiques, Il a également décidé d'envoyer des missions en stage de formation, d'entraînement et de spécialisation dans l'hôtellerie à l'étranger. Convaincu de l'importance historique et archéologique de nos sites et villes, mon Gouvernement a promulgué un décret relatif à la protection de ce

patrimoine, à l'entretien des routes, à la recherche, archéologique de façon à découvrir les beautés artistiques de notre pays. Un certain nombre de musées vont être créés, en plus de la restauration de ceux déjà existants ainsi que de l'aménagement des villes et sites historiques.

Convaincu de l'importance fondamentale de l'industrie pour l'évolution et le développement de l'économie nationale, mon Gouvernement poursuit les recherches industrielles pour accroître la rentabilité des secteurs productifs et augmenter les matières premières susceptibles d'être utilisées par l'industrie. Mon Gouvernement ne néglige pas les richesses minières que recèle notre généreux pays; à cet effet il a entrepris le recensement global de ces ressources qui, nous l'espérons, donnera des résultats encourageants. Mon Gouvernement prépare actuellement une législation complète sur les mines, les carrières, les sources thermales; elle sera soumise à votre honorable Conseil. Enfin, soucieux de la protection et du développement de notre héritage national, mon Gouvernement s'occupe particulièrement de l'industrie traditionnelle et artisanale ainsi que de la petite industrie.

Vu la richesse de nos côtes, mon Gouvernement a décidé d'acheter une flotte de pêche, pour exploiter cette richesse et fournir une matière alimentaire non négligeable; il encourage également les pêcheurs et leurs associations par tous les moyens possibles. Reconnaissant la participation efficace de la Banque industrielle et immobilière à la renaissance industrielle et urbaine du pays, mon Gouvernement va développer ses possibilités et ses capacités pour qu'elle puisse jouer son rôle dans les meilleures conditions et ait sa place comme fondation de développement participant à la réalisation des projets.

Mon Gouvernement s'efforce de développer les secteurs généraux de l'eau et de l'électricité et de les étendre à tout le royaume. A cet effet il étudie des projets hydrauliques: creusage de puits, recherche d'autres sources, développement général de ceux déjà existants. Mon Gouvernement travaille également à l'agrandissement et à l'aménagement des canalisations actuelles des villes pour augmenter les réserves d'eau potable, dessaler celles se trouvant dans les régions qui en sont privées. Les deux sociétés d'électricité des régions de l'ouest et de l'est poursuivent leurs efforts en vue d'augmenter le courant électrique et de le généraliser selon les besoins. Mon Gouvernement étudie enfin la création de centres principaux pour créer le courant électrique à une grande échelle et à peu de frais dans les différentes préfectures.

Le projet de reconstruction de la ville d'El-Marj est sur une voie satisfaisante. La société générale chargée de reconstruire la ville d'El-Beida achève ses travaux.

Mon Gouvernement poursuit ses efforts pour élever le niveau des services des P.T.T., relier, dans ce domaine, les différents villes et villages du Royaume, créer des Centres de communications et améliorer les moyens de liaison. Les liaisons téléphoniques entre la Libye et quelques uns des pays frères viennent ainsi d'être créées. Le projet de poser un câble sous-marin est près d'être réalisé pour faciliter les communications téléphoniques entre la Libye et l'Europe et d'autres pays encore. Mon Gouvernement perfectionne le service télégraphique et étend le service postal à tout le Royaume. Etant donné l'importance des routes pour l'économie nationale et la liaison des régions du Royaume, mon Gouvernement s'occupe particulièrement de ce secteur. C'est ainsi que plus de 50 % de la route côtière est réalisé et qu'un grand nombre de routes principales et régionales est terminé, en plus des travaux en cours dans ce même domaine. Le projet de construction de la route principale de Fezzan, sera annoncé prochainement. Enfin, mon Gouvernement étudie le plan d'autres routes à travers les préfectures du Royaume.

Mon Gouvernement modernise les ports, y construit de nouveaux quais qu'il agrandit pour répondre aux nécessités de l'activité économique.

Mon Gouvernement accorde de l'importance à l'aviation civile pour faire face au développement du transport aérien dans le pays, et renforce ainsi la compagnie « Air Libye » du Royaume.

Il va créer un centre chargé de la sécurité de l'aviation et du contrôle de l'espace aérien libyen.

Mon Gouvernement prête une attention particulière au problème du logement. Il veille spécialement à procurer des logements convenables aux citoyens et en particulier à ceux dont les ressources sont limitées, conformément au projet Idriss. Mon Gouvernement continue de prendre possession des logements dont la construction a été

décidée il y a longtemps à travers le Royaume, et de les distribuer aux nécessiteux présentés par des commissions spéciales. Par ailleurs, mon Gouvernement continue de construire des bâtiments administratifs nécessaires pour assurer les services du Gouvernement et les intérêts des citoyens. Enfin mon Gouvernement s'occupe également des hameaux domaniaux conformément aux programmes préparés à ce sujet.

Convaincu que la Science constitue la base de la connaissance et de l'évolution des nations, mon Gouvernement s'occupe tout particulièrement du secteur de l'enseignement. C'est ainsi que l'Université Sidi Mohamed Ben Ali Senoussi est l'objet d'une attention et d'un soin continus; les Zouias Senoussias continuent d'affermir leurs liens spirituels avec son histoire nationale et intellectuelle. Mon Gouvernement continue aussi de consolider l'Université Libyenne pour qu'elle remplisse sa mission. Il vient de jeter les bases de 3 cités universitaires à El Beida et à Benghazi; une autre cité est commencée à Tripoli. En fonction des étapes de l'enseignement, mon Gouvernement s'efforce d'introduire des modifications dans les programmes parallèlement à l'évolution de l'éducation. Il se préoccupe d'élever le niveau des enseignants et d'envoyer des étudiants dans les universités et les instituts étrangers, comme il se préoccupe de l'enseignement professionnel et technique en modernisant les programmes pour répondre aux besoins du pays; il en est de même pour l'enseignement privé. Enfin mon Gouvernement développe ses relations culturelles avec l'étranger, la coopération technique avec les pays frères et amis, les organisations internationales spécialisées en matière d'éducation et d'enseignement, et s'efforce d'appliquer la loi sur la suppression de l'analphabétisme en préparant des programmes pour les adultes.

Mon Gouvernement accorde une grande importance à la santé des citoyens et ce, en construisant des hôpitaux, des dispensaires qu'il équipe de médecins, de techniciens, d'appareils, en invitant les grands spécialistes pour profiter de leur expérience et de leur spécialité dans les différentes branches médicales et thérapeutiques. Mon Gouvernement continue d'envoyer des missions pour se perfectionner et se spécialiser à l'étranger, comme il améliore les programmes d'enseignement médical dans les écoles d'infirmière, d'accouchement et les maternelles. Dans le but d'accroître les services sanitaires des citoyens à travers le Royaume, mon Gouvernement augmente également le nombre de dispensaires, de centres médicaux, d'hôpitaux, en plus de l'agrandissement de ceux déjà existants. Actuellement 3 hôpitaux, 25 centres médicaux et 45 dispensaires viennent d'être équipés, en outre 21 hôpitaux, 31 dispensaires et 20 centres médicaux sont en construction. Quant aux 2 grands hôpitaux de Benghazi et de Tripoli, leur projet de construction est ajourné en raison de la reconduction du premier plan de développement. Il sera amorcé aussitôt après le début du deuxième plan de développement.

Mon Gouvernement s'attache également à se procurer les médicaments les plus efficaces. L'activité de mon Gouvernement ne se limite pas, dans le domaine sanitaire, aux soins thérapeutiques, mais aussi aux soins préventifs pour éloigner les dangers des maladies contagieuses et importées.

Mon Gouvernement continue de s'occuper particulièrement de la classe ouvrière et cela sur les bases de la justice sociale. Voulant augmenter le nombre de la main-d'œuvre spécialisée, il s'occupe de façon particulière de l'élément national pour réduire les techniciens étrangers dans certains domaines. Mon Gouvernement améliore la législation ouvrière pour établir et renforcer les liens des ouvriers entre eux. Mon Gouvernement présentera à votre honorable Conseil un nouveau projet de la législation sur le travail.

En vue de multiplier les services sociaux, mon Gouvernement agrandit les centres de protection de la famille et de l'enfant. Il multiplie les services chargés du développement social des associations locales dans les régions rurales.

Mon Gouvernement réorganise l'entraide sociale des différentes sections sur la base de la justice sociale et par la voie de l'Association libyenne pour la protection et l'aide sociale dont le décret sur les statuts vient de sortir. Il s'occupe aussi des autres associations d'entraide, comme celle des aveugles.

Mon Gouvernement encourage l'organisation de l'entraide entre les citoyens. Il est décidé à présenter un nouveau projet de loi relatif au mouvement d'entraide à votre honorable Conseil. Mon Gouvernement soucieux de diffuser les rites religieux et de construire les mosquées, décide de construire 2 grandes mosquées, celle du Grand Imam Sidi al-Mahdi Senoussi à Tripoli et à Benghazi en plus des autres grandes mos-

quées dans les autres régions. Il présentera à votre honorable Conseil un projet de loi relatif à l'organisation des Habous.

Enfin, mon Gouvernement poursuit ses efforts en vue de faciliter le pèlerinage aux citoyens et de leur multiplier les moyens de séjourner aux lieux saints.

Mon Gouvernement s'occupe d'une façon spéciale des jeunes et des sports. Il a encouragé les chantiers de travail volontaire qui ont eu lieu pour la première fois en Libye. Cette expérience a obtenu un grand succès. De même il encourage les clubs et leur évolution.

Mon Gouvernement entreprend la préparation de la cinquième session des Sports arabes dans les délais fixés. Il se soucie d'élever le niveau d'organisation et technique des équipes libyennes, d'achever la création des deux Centres sportifs à Tripoli et à Benghazi; il prépare les terrains... de sport dans les autres villes. En outre il étudie le projet de l'association des maisons de jeunes et ses branches dans les différentes régions du Royaume, conformément à l'organisation de l'Union internationale des maisons de jeunes, projet qui sera présenté à votre honorable Conseil. Il entreprend la construction d'un Centre moyen d'éducation physique chargé de former des moniteurs pour les différentes branches sportives.

Le scoutisme trouve auprès de mon Gouvernement une attention particulière et un concours matériel et moral. Mon Gouvernement a promulgué un décret relatif à la réforme des statuts du scoutisme libyen, ainsi qu'un autre sur la présentation du Scout libyen conformément aux statuts du scoutisme international.

Convaincu de l'importance de l'information par rapport à l'opinion publique, mon Gouvernement lui accorde toute son attention et la modernise pour qu'elle puisse remplir sa mission, à savoir : éclairer et éveiller l'opinion publique à l'intérieur, faire connaître la renaissance libyenne et expliquer les questions arabes à l'étranger. Un plan consistant à renforcer la radiodiffusion libyenne à l'intérieur et à l'extérieur a été arrêté; deux stations de diffusion, à El Beida et à Tripoli, de 5 000 Kwat chacune seront ouvertes l'année prochaine : la première tranche de programme d'installation de la télévision a commencée pour être inaugurée à l'occasion de la fête de l'indépendance, si Dieu le veut. Mon Gouvernement modernise également l'Agence d'information libyenne pour qu'elle soit la source véritable de tout ce qui se publie sur le pays à l'intérieur et à l'étranger. Mon Gouvernement, croyant en la mission de la presse nationale en ce qui concerne l'information de l'opinion publique, crée un grand nombre de centres culturels, fait revivre le patrimoine libyen et encourage les maisons d'édition, de traduction et de diffusion.

Mon Gouvernement ne ménage aucun effort pour faire connaître la Libye, mettre en relief son rôle de Centre de civilisation et la renaissance moderne en invitant des missions de journalistes, de grands hommes de lettres et d'écrivains et en faisant des échanges culturels avec les pays arabes et étrangers.

Messieurs les sénateurs,
Messieurs les députés,

Nous venons de présenter à votre honorable Assemblée les grandes lignes des réalisations et des travaux faits par mon Gouvernement, et ceux qu'il entreprend de faire avec le concours de votre honorable Conseil. Puisse Dieu couronner de succès nos travaux dans l'intérêt de notre pays et pour la prospérité de notre peuple.
